

Le Petit Journal de Hautefage la Tour

Année 2025

Madame, Monsieur, Chères Hautefageoises, chers Hautefageois, Chers amis,

La fin de l'année et l'élaboration du bulletin municipal est toujours une période marquante pour notre collectivité. Dans ce contexte incertain, je crois à l'unité, à notre capacité à dialoguer, à avancer ensemble pour notre belle commune.

Je veux saluer chaleureusement les élus du conseil municipal, les agents de la mairie, les enseignants, les associations qui œuvrent chacun, chacune, pour le bien-être de notre commune.

En mon nom, au nom du conseil municipal, du personnel communal, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année, qu'elle soit une année de santé, de réussite, de paix et de bonheur partagé.

Votre maire, Jean-Marie Lafosse



Sommaire:

Actualités.....	p. 2
Services communaux.....	p. 5
Services de la CAGV	p. 9
Point Infos CAGV.....	p. 11
Zoom: Mouvements Sols argileux	p. 14
Réalisations 2025.....	p. 15
Projets 2026.....	p. 15
Manifestations 2025.....	p. 16
Mots des Associations.....	p. 16
Commerçants et artisans.....	p. 20



L'ensemble du **Conseil Municipal** vous
invite aux traditionnels
vœux du maire
le dimanche 11 janvier
à 15h à la salle des fêtes
de Hautefage la Tour



ACTUALITÉS

Elections 2026:

Les élections municipales ont lieu les 15 et 22 mars 2026.

La population de la commune a dépassé les 1000 habitants.

Le dernier recensement fait état de 1 040 habitants

Attention le mode de scrutin évolue! (voir ci-contre)

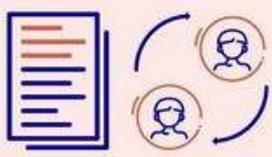


REPUBLICQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Vie publique
Au cœur du débat public

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Municipales : quel mode de scrutin pour les communes de 1 000 habitants et plus ?



Liste complète et sans modification de présentation
Panachage interdit (impossibilité de rayer des noms)
Alternance stricte femme/homme



DÉMÉNAGEMENT DE NOTRE RESSOURCERIE

À compter du 31 octobre à 12h, notre site d'**Hautefage-la-Tour** fermera définitivement ses portes.

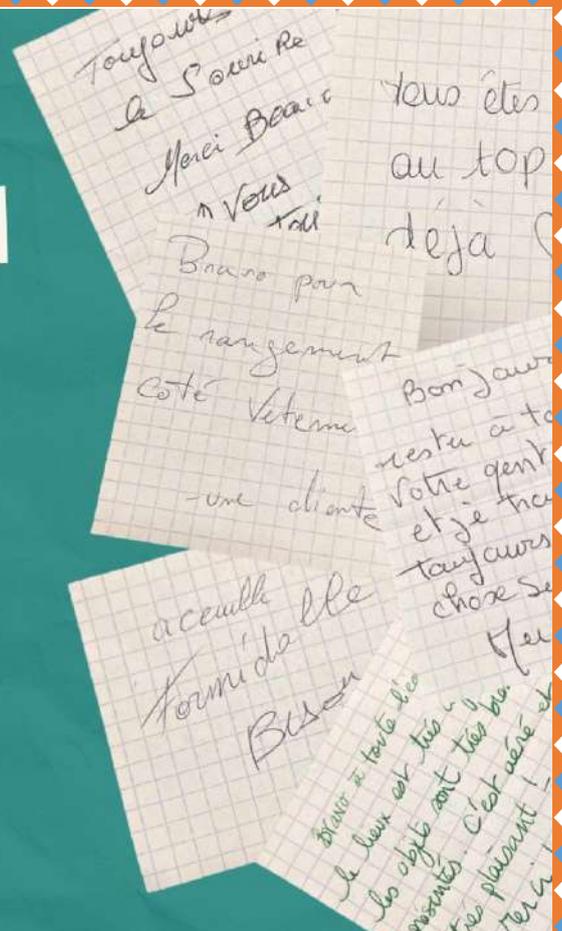
Un grand **merci pour votre fidélité** et pour tous les échanges partagés dans ce lieu 🍀

À partir du **jeudi 6 novembre**, retrouvez Au Recycle tout dans son nouvel espace à Pujols :

📍 **84 route de Nicole, 47300 Pujols**

🕒 **Du mardi au samedi, de 10h à 18h**

Nous avons hâte de vous y retrouver, toujours à votre écoute et avec la même envie de vous satisfaire ! 🍀



ACTUALITÉS

Le réseau téléphonique cuivre, tel que nous le connaissons actuellement, ferme prochainement et sera remplacé uniquement par la FIBRE.

Sous l'impulsion du Plan France Très Haut Débit porté par l'État avec l'appui de financements locaux et européens, les collectivités territoriales et les opérateurs privés, ont fait de la fibre optique l'infrastructure de référence pour la téléphonie et la connexion à internet partout sur le territoire.

Dans ce contexte, la fibre optique est amenée à remplacer le réseau cuivre, qui permet l'accès à l'internet DSL et les services de téléphonie fixe avec prise en T.

Pour des raisons d'efficacité, de coûts, et d'impact sur l'environnement liés à l'entretien et au maintien de deux infrastructures fixes en parallèle, Orange (ex-France Télécom) qui détient le réseau cuivre a annoncé fin 2019, sa volonté de fermer progressivement ce réseau.

Ainsi, au plus tard le 31 janvier 2028, ce sont tous les accès internet DSL et/ou les services de téléphonie fixe avec prise en T encore actifs sur ce réseau qui seront définitivement coupés sur notre commune.

Si vous êtes encore connecté au réseau cuivre pour votre accès à la téléphonie ou à internet, vous êtes concerné, que vous soyez un particulier, un service public, une association, un professionnel ou une entreprise.

Si vous ne savez pas si vous êtes connecté au réseau cuivre, vous pouvez consulter votre facture ou contacter votre opérateur.

Afin de continuer à bénéficier de vos services (téléphonie fixe, Internet, TV, autres usages spécifiques...) vous êtes invité à passer à la fibre optique ou à tout autre technologie de votre choix. Si cela n'est pas déjà fait, vous pouvez vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de tout autre opérateur télécom de votre choix.

Sachez que vous pouvez choisir un abonnement ne concernant que la téléphonie fixe, il n'est en effet pas obligatoire de s'abonner à Internet et/ou à la télévision en ligne. Vous pouvez donc librement choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Pour répondre à vos interrogations, vous pouvez visiter le site internet de l'Etat sur la fermeture du réseau cuivre et le passage à la fibre optique :

www.treshautdebit.gouv.fr. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour anticiper au mieux le changement technologique.

Je vous invite également à la plus grande vigilance sur des démarchages commerciaux abusifs. Si vous avez connaissance de pratiques suspectes, n'hésitez pas à les signaler à la mairie.



Pour se raccorder à la fibre:

1) Pour vérifier mon éligibilité à la fibre, je consulte le site [reseaux-orange.fr](https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre) quelque soit mon opérateur:

<https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>

2) Je m'abonne au service Fibre de l'opérateur de mon choix;

3) Mon opérateur raccorde la fibre et installe une prise optique à mon domicile et envoie sa box;

4) Je branche ma box sur la fibre optique;

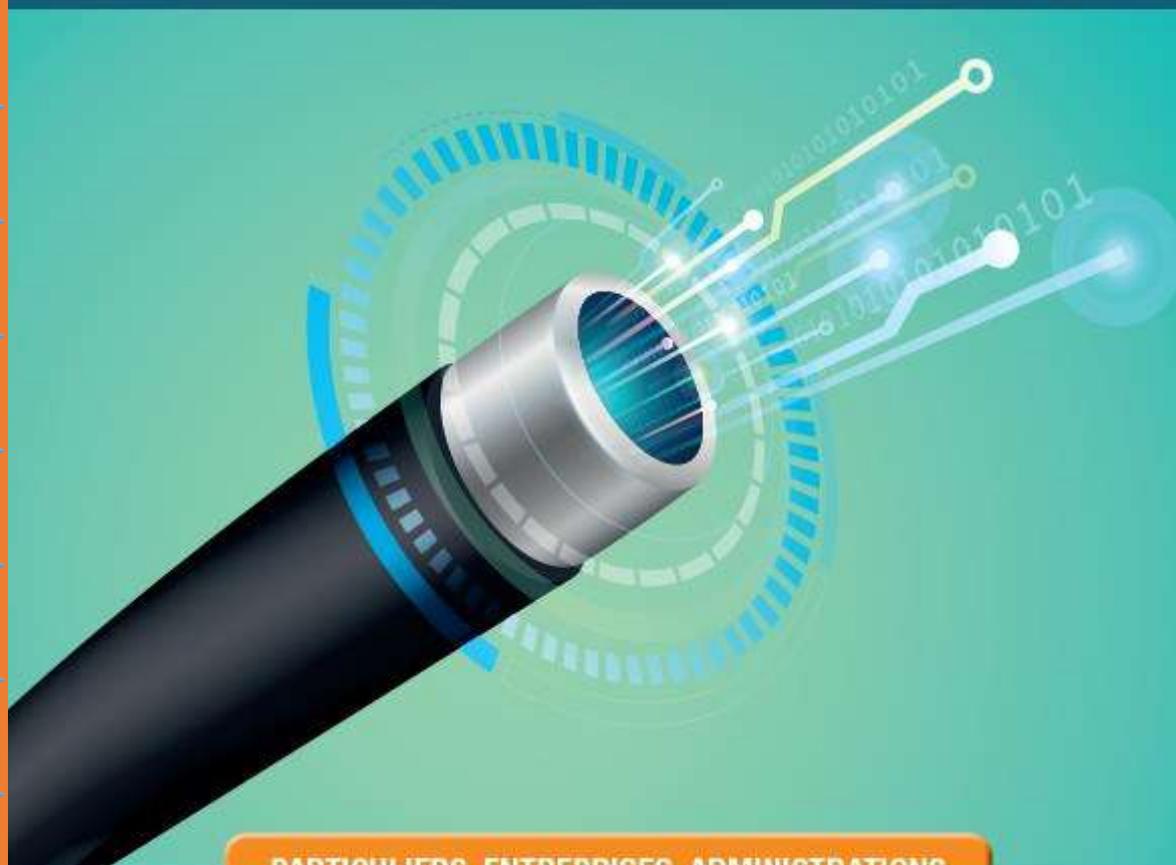
5) Je connecte mes équipements à la box Fibre (téléphone, TV, ordinateur, alarme, caméra...).

ACTUALITÉS

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

DANS VOTRE VILLE AU PLUS TARD LE 31 JANVIER 2028

ARRÊT DES SERVICES INTERNET ADSL
ET DES LIGNES DE TÉLÉPHONIE FIXE



PARTICULIERS, ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS

Contactez votre opérateur, ou l'opérateur de votre choix,
pour déterminer l'offre de remplacement la mieux adaptée
à vos besoins avant la date de fermeture.



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



InfraNum

**FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DES TÉLÉCOMS**

LES SERVICES COMMUNAUX

Le secrétariat de Mairie vous accueille:

du lundi au vendredi de 9h à 12h et du mardi au vendredi 13h à 17h30.

La mairie est fermée au public le lundi après-midi.

05 53 49 31 20 / mairie.hautefagelatour@collectivite47.fr / 455 Avenue de la Rovère 47340 Hautefage la Tour.
Nadine De Bisschop et Sandrine Doucet

Services à la population

Service Etat Civil

Pour toute demande d'acte d'état civil, envoyez-nous un courrier par voie postale ou par mail.



- 6 naissances
- 2 reconnaissances anticipées
- 4 mariages
- 3 décès
- 4 transcriptions de décès

Pour les demandes concernant les autres communes, les secrétaires peuvent vous aider dans vos démarches ou contactez directement votre commune de naissance par courrier.

La commune de Hautefage recense cette année:

Concernant vos projets de PACS, de mariages, de reconnaissance anticipée de naissance, un changement de nom, il vous est conseillé de vous déplacer en mairie. Le secrétariat vous donnera toutes les informations nécessaires pour constituer votre dossier.

Service CARTE NATIONALE D'IDENTITE et PASSEPORT

Vous pouvez déposer un dossier de demande de Carte Nationale d'identité et/ou de Passeport à la mairie sur rendez-vous:

- Du **lundi au vendredi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 13h à 17h**

1 Faire sa pré-demande sur le site de l'ANTS à l'adresse suivante: <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

2 Réunir les pièces originales à fournir

3 Prendre rdv en mairie au 05 53 49 31 20 ou sur le site RDV 360: <https://www.rdv360.com/mairie/hautefage-la-tour-47340>

4 Déposer sa demande avec toutes les pièces justificatives (l'ancien titre, la pré-demande, un justificatif de domicile de moins d'un an, des photos d'identité sans lunettes de moins de 6 mois)

5 Récupérer son titre en mairie sans rendez-vous.



Recensement citoyen se fait à l'âge de 16 ans.

- ◆ Il est obligatoire.

Effectivement, vous recevez une attestation de recensement qui vous permet de vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac, ...) ou à un concours administratif en France. Vous êtes convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC). A partir de 18 ans, cette journée est obligatoire pour vous inscrire à un examen, à un concours administratif, à l'examen du permis de conduire. Vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale de votre lieu de résidence à vos 18 ans.

- ◆ Comment se faire recenser?

- ⇒ En mairie, avec votre carte d'identité, le livret de famille et un justificatif de domicile.
- ⇒ En ligne sur le site Service-public.fr ou FranceConnect en se créant un compte, muni de sa carte d'identité, du livret de famille.



LES SERVICES COMMUNAUX



Service Elections: Inscription sur la liste électorale de la commune:

Pour voter aux élections municipales, vous avez jusqu'au 6 février 2026. (jusqu'au 5 mars 2026, pour les jeunes de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote retrouvé).

Vous avez la nationalité d'un Etat membre de l'Union Européenne et vous vivez en France, vous pouvez voter aux élections municipales et européennes. Vous pouvez vous inscrire sur la commune où vous résidez depuis au moins 6 mois, où vous êtes soumis aux impôts locaux depuis au moins 2 ans, où votre société est installée depuis au moins 2 ans.

L'inscription se fait soit en ligne sur le site service-public.gouv.fr, soit en complétant le formulaire en mairie, soit par courrier.

Selon le mode opératoire, vous devez renseigner le formulaire cerfa 12670, et fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et une déclaration écrite.

Vote par procuration: Si vous êtes absent le jour du vote, il existe plusieurs façons pour faire une procuration:

- **en ligne:** s'inscrire sur le téléservice **Maprocuration** en se connectant via **FranceConnect** et faire votre demande. (Informations utiles à connaître avant de se connecter: date de naissance et numéro d'électeur ou date de naissance, nom et prénom et lieu de vote de la personne à qui vous donnez procuration.)

Vous recevez un mail de confirmation de demande de procuration. Vous devez **vous rendre en personne au commissariat, ou à la gendarmerie, ou au tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, avec un justificatif d'identité et votre référence de demande.** A l'issue vous recevez un mail contenant le récépissé de votre demande et un mail indiquant que votre procuration est effective.

- **avec le formulaire à imprimer:** sur le site service-public.gouv.fr, compléter le formulaire puis l'imprimer ou l'imprimer et le remplir à la main. **Se rendre muni d'une pièce d'identité dans un commissariat, une gendarmerie, le tribunal judiciaire** de son lieu de travail ou de domicile. Un récépissé vous sera délivré.

- **avec le formulaire disponible sur place:** se rendre en personne, muni de sa pièce d'identité, au **commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire** de son lieu de résidence ou de travail et remplir le formulaire.

- **en utilisant l'application France Identité, <https://france-identite.gouv.fr/>:** depuis le 8 novembre 2025, vous pouvez établir ou résilier une procuration en ligne. Vous n'avez plus besoin de vous déplacer pour valider votre procuration. Attention, vous devez avoir fait certifier votre identité numérique auprès d'une mairie habilitée. La mairie de Hautefage la Tour est agréée. Vous pouvez faire valider votre identité numérique sans rendez-vous.



LES SERVICES COMMUNAUX

Enfance — Jeunesse

RPI Hautefage la Tour - Auradou

Ecole Georges Brassens — 6 avenue de la Tour — Directrice: Madame BRIAND— 05 53 49 30 60

Effectifs à la rentrée 2025:

classes	Enseignants	ATSEM	Nombre d'élèves
Maternelle 1	Mme LARRIBAU	Mme COLLIÉ	22
Maternelle 2	Mme AUBRY	Mme VICTOR	22
CP/CE1	Mme BRIAND		20
CE1 / CE2	Mme DELANNAY		19

Horaires:

Matin:
8h45—12h

Après midi:
14h—16h45



Inscriptions Rentrée 2026:

Les inscriptions pour la rentrée prochaine seront **ouvertes du 23 février au 29 mai 2026**. Le dossier d'inscription est à retirer auprès du secrétariat de mairie. Cette inscription concerne les futurs élèves de Petite Section ou des enfants arrivés récemment sur la commune. Les enfants déjà inscrits n'ont pas besoin de redéposer un dossier.

Informations Périscolaire:

Garderie: le tarif s'élève à 1.50€ par enfant et par heure. Celui-ci est applicable le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 17h30 à 18h30. Horaires : 7h30 à 8h30 et 16h45 à 18h30.

Cantine scolaire: le prix du repas a été revu par le conseil municipal le 11 juin 2025 par délibération:

Quotient familial	Inférieur à 1000€	De 1001 à 2000€	Supérieur à 2001€
Tarif cantine	1.00€	3.00€	3.50€

Madame Cécile Bozzi Terrière assure la préparation des repas aidée par Madame Catherine Fourteau. Les repas proposés à vos enfants respectent la loi Egalim en proposant plus de produits bio, de produits durables ou issus du commerce équitable.

L'encadrement sur le temps méridien est assuré par Mesdames Aurélie Collié, Corinne Manzoni, Evelyne Renaux et Myriam Victor.

Corinne Manzoni est partie à la retraite le 30 septembre 2025. La municipalité la remercie pour son dévouement, son professionnalisme et sa bonne humeur.

Amélie Bibens a intégré l'équipe le 1er octobre. Nous lui souhaitons le bienvenue.



LES SERVICES COMMUNAUX

Enfance — Jeunesse

Transports scolaires : L 112 Hautefage – Auradou – Hautefage

Inscription entre le début juin et le 20 juillet (frais d'inscription gratuits) pour la rentrée suivante

- ◆ **auprès de la région** par internet à l'adresse suivante : <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr>, **avant le 20 juillet**
Contact : 0 970 870 870 du lundi au samedi 8h à 19h—491 avenue du Midi à Agen.
- ◆ Ou **auprès de la Maison des Mobilités**, **avant le 14 juillet**, pour les enfants habitant Hautefage la Tour et allant à l'école de Hautefage. Contact: 05 53 70 53 83 - 22 rue du Collège à Villeneuve sur Lot.

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour vous conseiller, recueillir votre dossier et l'envoyer à son destinataire.

Remboursement possible des familles, pour les enfants :

habitant Hautefage et allant à l'école d'Hautefage,
habitant Hautefage et allant à l'école d'Auradou,
habitant Auradou et allant à l'école d'Hautefage.

Les dossiers de remboursement seront à demander, après inscription, auprès de la Maison de la Mobilité .

Service public

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 05 53 49 31 00

L'Agence postale (créée en 2006), située au 300 avenue de la Rovère, est gérée par Madame Vanessa FERNANDES qui vous accueille du:

lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et le samedi de 9h30 à 11h30.

Nous vous invitons à profiter des nombreux services que vous propose l'Agence Postale, à savoir:

- l'affranchissement des courriers et des colis (national et international),
- les timbres et les carnets autocollants philatéliques,
- les enveloppes préimprimées,
- les emballages neutres ou préimprimés,
- La collection des pièces de la Monnaie de Paris,
- Le changement d'adresse,
- Le retrait des lettres recommandées et des colis,
- le retrait et le dépôt d'espèces à hauteur de 500€ sur 7 jours glissants.

Nous vous informons que tout paiement ou retrait d'espèces peut être effectué avec la carte bancaire.

L'Agence Postale ne cesse d'augmenter son chiffre d'affaire et ce, grâce à une fidèle clientèle qui s'étend sur les communes avoisinantes.

LES SERVICES DE LA CAGV

Petite Enfance — Jeunesse

Relais Petite Enfance CAGV—05 53 47 66 76

Son rôle:

Présenter l'intégralité de l'offre de service Petite Enfance
Centraliser les demandes et gérer les pré-inscriptions

Les services auprès des familles :

- lieu de rencontre entre les professionnels de la petite enfance et les familles
- lieu de rencontre pour les assistants maternels
- informations préalables à l'embauche d'un(e) assistant(e) maternel(le)
- liste des assistants maternels

Assistante maternelle exerçant à ce jour sur la commune:

Mme CHAIB Magali, 8 Lotissement Imbert, 05 53 41 89 38 / 06 45 85 02 33

Centre de loisirs de Monbalen: 4 Chemin de Lasjouettes 47340 Monbalen — 05 53 48 90 40

Le centre accueille les enfants scolarisés de 3 à 16 ans les mercredis et durant les vacances scolaires (7h15—18h30).

L'inscription est obligatoire. Le dossier peut-être retiré sur le site internet de la CAGV: www.grand-villeneuvois.fr/inscription-et-portail-familles-399.html.

Les réservations se font sur le portail famille. Votre compte est ouvert après avoir remis votre dossier d'inscription.

Urbanisme

Le pôle urbanisme instruit les demandes **Contact:**

d'autorisation d'urbanisme: Certificat d'Urbanisme b dit opérationnel pour étudier la faisabilité d'un projet, les Déclarations Préalables pour des petits travaux; les Permis de Construire.

Vous pouvez déposer vos dossiers auprès du secrétariat de mairie ou directement auprès des services de l'urbanisme à l'adresse suivante:

<https://gd-villeneuvois.geosphere.fr/guichet-unique>

Les certificats d'urbanisme de simple information ne sont plus délivrés. Vous pouvez interroger le lien suivant:

<https://www.grand-villeneuvois.fr/renseignements-d-urbanisme-347.html>

Contact:

Pôle Urbanisme et Habitat

Haras National -

Place des Droits de l'Homme
47 300 VILLENEUVE-SUR-LOT

Tél :05.53.49.66.80

urbanisme@grand-villeneuvois.fr

Accueil du public les lundis, mardis, mercredis et vendredis

Les matins sans rendez-vous

Les après-midis uniquement sur rendez-vous.

Les courriers sont à adresser à :

Communauté d'Agglomération du Grand Villeneuvois
24, rue du Vieux Pont 47 440 CASSENEUIL

LES SERVICES DE LA CAGV

Déchets

Déchetterie de LAROQUE TIMBAUT

ZA du POURRET—Ouvverte du mardi au samedi - De 9h à 12h et de 14h à 18h—05 53 66 90 94—Horaire d'été: 7h00 - 14h00

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le formulaire qui se trouve sur le site internet de la CAGV <https://www.grand-villeneuve.fr/4-dechetteries-en-grand-villeneuve-gratuites-et-ouvertes-toute-l-annee--27.html> ou à retirer en mairie avec un justificatif de domicile et votre carte grise. L'inscription se fait directement auprès du responsable de la déchetterie.

DECHETS ACCEPTÉS : végétaux, gravats, ferraille, bois, mobilier, équipements électriques et électroniques (machine à laver, four, ...), lampes, huile de vidange, huile végétale, polystyrène, films plastique, peinture, radiographies, capsules de café, déchets ménagers spéciaux (flaconnage de solvant, produits dangereux...), tout venant, papier, cartons ...

NON ACCEPTÉ: Les déchets spéciaux (pneumatiques, amiante, ou terre) s'éliminent difficilement ; pour connaître la marche à suivre, contactez le service Environnement au 05.53.41.01.77

Broyage des déchets verts sur Rendez-vous:

La Régie du Territoire de Villeneuve sur Lot vient broyer chez vous vos déchets verts.

Prenez rendez-vous au **05 53 01 00 75**

Redevance incitative

CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Seules les ordures ménagères (déchets non recyclables ni compostables) seront soumises à la redevance incitative.
- La collecte sélective (verre, emballages, papier, vêtements) n'est pas concernée par cette nouvelle mesure.
- Le tarif est basé sur le volume de la poubelle (50 litres maximum) et son enlèvement (nombre de levées).

LE CALENDRIER

- 2021 : déploiement des ambassadeurs « zéro déchets » chargés de sensibiliser les habitants, implantation de nouveaux conteneurs de tri.
- Fin 2024 - Début 2025 : puçage des bacs individuels, distribution de badges aux foyers en apport volontaire, mise en service des compteurs à déchets.
- 2026 : année test ! Les administrés recevront leur TEOM pour la dernière fois, mais aussi une évaluation de leur redevance simulée en fonction de leur production d'ordures ménagères. Informatrice, elle ne sera pas à acquitter.
- 2027 : fin de la TEOM et mise en œuvre de la redevance incitative pour tous.

POUR CHAQUE DÉCHET, UNE SOLUTION

- Si ce n'est pas déjà fait, adoptez les bons gestes dès maintenant !
TRIEZ les emballages ménagers (sacs/bornes jaunes), le verre (bornes vertes), le papier (bornes bleues)
- COMPOSTEZ les biodéchets (restes alimentaires ou de jardin)
- DONNEZ vos anciens vêtements (bornes relais / ressourceries)
- LIBÉREZ-VOUS des encombrants (retrait gratuit à domicile)

Animateurs de tri : 05 53 49 86 87 / 88 - Encombrants : 05 53 01 22 58

Point Infos CAGU: Déchets

PUBLI-COMMUNIQUE

Déchets en Grand Villeneuvois : mode d'emploi



EMBALLAGES

Tous les emballages se trient.



- Plastiques des produits d'entretien, alimentaires et d'hygiène, briques alimentaires, petits cartons, petits aluminiums, boîtes, pots, barquettes et suremballages

- ➖ Verre, biodéchets, textile

VERRE



- Bouteilles, pots et bocaux, bouteilles de parfum

- ➖ Vaisselle, ampoules, couvercles et bouchons métalliques (poubelle jaune), pots de fleurs, bouchons en liège et en plastique (ces déchets sont acceptés en déchetteries)

PAPIER

Tous les papiers se trient.



- Journaux, magazines, catalogues, feuilles de papier et courrier

- ➖ Cartons et cartonnettes, film plastique

ORDURES MÉNAGÈRES



Dans les bornes sacs de 50 L max.

- Bris de verre et de vaisselle, petits objets en plastique (stylo, petit jouet cassé), mégots, poussières, litiers et sacs d'aspirateur, produits d'hygiène (couches, serviettes hygiéniques, cotons démaquillants, cotons-tiges)

Et c'est tout !

TEXTILE



- Vêtements usagés (propres, secs et emballés), chaussures (attachées par paire) et linge de maison

- ➖ Textiles humides et souillés

BIODÉCHETS

déchets alimentaires et petits déchets de jardin.



BORNES DE COLLECTE DES BIODÉCHETS
➤ SACS DE 50L MAX.
(pour les habitants des centres-villes et centres-bourgs)

- Fruits et légumes, épluchures, restes de repas, coquillages, petit jardinage (sans pot), restes cuits de viande et de poisson, sacs kraft

- ➖ Litières, sacs en plastique (même biodégradables), sachets de thé, dosettes de café, couches, papiers, verre, aluminium, plastiques, cendre

COMPOSTEURS INDIVIDUELS
(pour les personnes disposant d'un jardin)

- Déchets de jardin (de petite taille), déchets de cuisine (épluchures de fruits et de légumes, marc de café et filtres, sachets de thé, coquilles d'œufs, restes de repas dont viande, poisson et produits laitiers), fleurs fanées, sciure et copeaux non traités, cendres de bois refroidies, essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier, papier journal

- ➖ Gravier, sable, cailloux, gravats, coquilles d'huîtres et de moules, huile de friture, litières, mégots, charbon de barbecue, cendre, papiers imprimés en couleurs

À noter : vous êtes un professionnel, une association ou une structure indépendante, le tri des biodéchets est une obligation, et des solutions adaptées existent. Contactez le service gestion et prévention des déchets de l'Agglomération pour être accompagné dans sa mise en place.



Les services du Grand Villeneuvois

1/ Mise à disposition de composteurs

Au tarif préférentiel de 15 €. À venir chercher au centre technique de l'Agglomération, sur rendez-vous, au 05 53 49 86 87 / 88

2/ Collecte en porte à porte des déchets verts

Collecte mensuelle gratuite, de mars à juillet puis de septembre à novembre, à Villeneuve-sur-Lot, Bias, Casseneuil, Sainte-Livrade-sur-Lot et Pujols.

3/ Collecte des encombrants

Service gratuit de collecte à domicile des encombrants (mobilier, matelas, électroménager...) sur rendez-vous au 0 801 902 182

4/ Quatre déchetteries gratuites

• LAROQUE-TIMBAUT - ZA Pourret
Du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h - 05 53 66 90 94

• LE LÉDAT - ZAC de Campagnac
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h - 05 53 01 57 93

• SAINTE-LIVRADE-SUR-LOT ZA de Nombel
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h - 05 53 01 56 65

• VILLENEUVE-SUR-LOT ZI du Rooy, rue Henri-Le-Chatelier
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h - 05 53 01 46 44

Récupérez votre badge



Vous vivez dans un secteur où vous devez porter vos ordures ménagères en point d'apport, mais vous n'avez pas de badge ?

➔ Contactez le service Redevance incitative de l'Agglomération au 05 53 49 22 52 (choix n°1, puis 1). Un rendez-vous vous sera proposé pour récupérer votre badge au Centre technique de l'Agglomération, ZI La Barbrière, à Villeneuve-sur-Lot.

Devenez un pro du recyclage en téléchargeant l'appli Guide du tri !



Point Infos CAGV: Déchets

BADGES:

La gestion des dossiers, des badges se font exclusivement auprès des **Services Techniques CAGV** au 564 rue Paul Langevin dans la Zone Industrielle de La Barbière à Villeneuve sur Lot.

Vous pouvez les contacter au **05 53 49 22 52** et par courriel redavanceincitative@grand-villeneuvois.fr.

Mode d'emploi: 1) Placez votre badge sur le lecteur. 2) Patientez, la diode de couleur passe au vert. 3) un signal sonore retentit. 4) Ouvrez le couvercle. 5) Déposez votre sac noir de 50l. 6) Refermez.



POINT D'APPORT DES DÉCHETS

Merci de veiller au respect de ce site

INTERDICTION

de déposer des déchets et des encombrants à côté des bornes.

Les dépôts sauvages sont punis d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.

ENCOMBRANTS
collecte gratuite
à domicile
sur rendez-vous au
0801 902 182

4 DÉCHETTERIES
en Grand Villeneuvois

Adresses et
horaires en
scannant
ce QR code



BORNE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : MODE D'EMPLOI

1 Placez votre badge sur le lecteur



 Borne pleine ou en maintenance

 Badge refusé

 Dépôt autorisé

2 Ouvrez la trappe déposez vos déchets (sac de 50 L max.)

3 Refermez la trappe

Visiteurs, pour un dépôt occasionnel, déposez vos déchets sans badge en téléchargeant l'application **EcoPass** (scannez le QR code).

Deposit your waste without an access card by downloading the EcoPass application.



Vous n'avez pas de badge ? La borne ne fonctionne pas ?
Contactez le service Redevance incitative : **05 53 49 22 52**

Point Infos CAGU: Transports

Prendre le bus en Grand Villeneuvois, c'est gratuit!

Le **réseau Élios** comprend des lignes principales (actives toute l'année) et secondaires (uniquement en période scolaire et réservées en priorité aux élèves) et peut être utilisé sur inscription.

Hautefage la Tour est sur le circuit de la ligne secondaire S26 (Laroque-Timbaut / Villeneuve-sur-Lot Gare routière). Pour prendre cette ligne secondaire, il suffit de vous inscrire auprès de la Maison de la mobilité au 05 53 40 23 30.

Service Elios à la demande:

- pour une desserte complémentaire au réseau
- Sur réservation au 0 809 108 088 au plus tard 17h la veille de votre trajet.

Service Élios Transport de Personnes à Mobilité Réduite (TPMR):

- dédié aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité ou nécessitant d'une aide momentanée.
- S'inscrire auprès de la maison de la mobilité en fournissant:

1 copie de votre pièce d'identité, 1 copie de votre carte d'invalidité ou certificat médical, 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Service Vélios, prêt de vélos à la journée, à la semaine ou au mois. **Service effectif à la mairie de Hautefage la Tour.** Rendez-vous à la mairie pour choisir votre vélo et la durée de mise à disposition.

1) Déposez votre caution de 500€ accompagnée de la copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. 2) Retirez le vélo. 3) A la fin du contrat, ramenez le vélo et récupérez votre caution après avoir réalisé un état des lieux avec le secrétariat de mairie.

S26 BOURG LAROQUE <> GARE ROUTIÈRE

Les bus ne circulent pas les samedis, dimanches et jours fériés

S26 Laroque Timbaut => Villeneuve-sur-Lot		
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi		
Bourg de Laroque	07:00	Bourg de Laroque
Bourg de Hautefage	07:09	Bourg de Hautefage
Pech de Louba	07:20	Pech de Louba
Labau	07:23	Labau
Las Carbounières	07:24	Las Carbounières
Cambes	07:28	Cambes
Lycée Leygues	07:33	Lycée Leygues
Gare Routière	07:37	Gare Routière

S26 Villeneuve-sur-Lot => Laroque Timbaut			
	Mercredi	Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi	TAD
Gare Routière	13:04	17:45	18:35
Lycée Leygues	13:09	17:50	Sur réservation
Cambes	13:14	17:55	
Las Carbounières	13:18	17:59	
Labau	13:19	18:00	
Pech de Louba	13:22	18:03	
Bourg de Hautefage	13:33	18:14	
Bourg de Laroque	13:42	18:23	

Nouvel arrêt à compter du 01 septembre 2025

Les lignes routières régionales

Ligne 440: Villeneuve/Agen: circule de 5h30 à 23h50, avec des correspondances SNCF vers Bordeaux, et Toulouse au départ d'Agen

Ligne 444 Villeneuve/Marmande, avec des correspondances SNCF à Tonneins ou Marmande

Ligne 340: Villeneuve/Fumel/Montayral: correspondance SNCF à Monsempron-Libos

Ligne 333: Villeneuve/Bergerac

Plus d'infos: Site internet: www.transports.nouvelle-aquitaine.fr et au 0 970 870 870

TER Nouvelle Aquitaine

Ligne 34: Agen/Sarlat/Périgueux

Le transport Express Régional dessert la gare de Laroque-Timbaut et celle de Penne d'Agenais. Correspondance à Agen vers Toulouse et Bordeaux.

Mouvement Sols Argileux

Sols argileux, sécheresse et construction:

Lorsqu'un sol est argileux, il est fortement sensible aux variations de teneur en eau : il se rétracte lorsqu'il y a évaporation de l'eau en période sèche et gonfle lorsque l'apport en eau est important en période pluvieuse ou humide. C'est ce que l'on appelle le phénomène de retrait et de gonflement des argiles (RGA). Ces variations sont lentes mais peuvent être la cause de mouvements de terrain à l'origine de dommages potentiellement très importants dans les constructions. Le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) met à disposition une cartographie des zones d'exposition au RGA en France hexagonale.

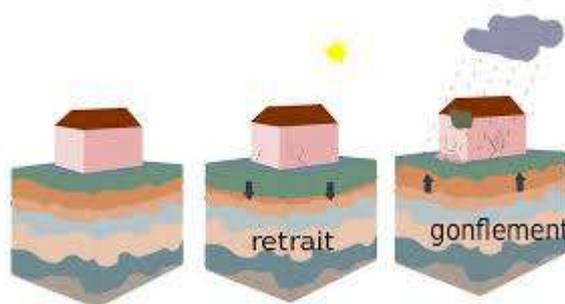
Fissures, dégâts provoqués par le phénomène de retrait-gonflement des sols argileux (RGA),

Les déclarations concernant le gonflement / retrait des sols argileux sont envoyées en préfecture en fin d'année.

Pour être pris en considération, il est conseillé de déposer un dossier en mairie avant le 15 décembre de l'année en cours:

- courrier détaillé des dégâts provoqués par le gonflement/retrait des sols argileux,
- photos.

L'arrêté interministériel paraît l'année suivante et dicte les démarches à effectuer en cas de reconnaissance ou non de l'état de catastrophe naturelle de l'année passée.



Expérimentation d'un fonds de prévention du phénomène de retrait-gonflement des sols argileux (RGA)



Depuis octobre 2025, l'État expérimente un dispositif de prévention du phénomène RGA dans les constructions existantes, dans 11 départements préfigurateurs dont **le Lot-et-Garonne** retenus au regard de leur forte exposition et de leur sinistralité au phénomène RGA. **Les objectifs de ce fonds de prévention RGA sont d'accompagner les ménages éligibles, de réaliser le diagnostic de vulnérabilité des maisons et de soutenir la réalisation de travaux de prévention.**

Ce fonds cible en priorité les maisons en bon état, ou concernées par de petites fissures dont l'écartement ne dépasse pas 1mm. Les dossiers de demandes d'aides sont instruits par les DDT-M des 11 territoires retenus.

Le dispositif se compose de trois phases :

Le dispositif se compose de trois phases :

- Une **phase de communication et d "aller vers"** pour identifier et inciter les ménages éligibles à s'inscrire dans une démarche de prévention du RGA,
- Une **phase études** pour faire réaliser le diagnostic de vulnérabilité de la maison par un professionnel expert du RGA,
- Une **phase travaux** pour faire réaliser les travaux recommandés lors du diagnostic par des entreprises spécialisées.

Tout au long de leur démarche de prévention, les propriétaires sont accompagnés par un opérateur local de l'habitat agréé et un expert en assurances RGA.

Si vous êtes propriétaire occupant d'une maison individuelle, non mitoyenne, de deux niveaux maximums, construite avant 2010 et sous réserve de respecter les plafonds de ressources, **vous pouvez vérifier votre éligibilité au fonds de prévention en vous rendant sur le simulateur à l'adresse suivante : <https://fonds-prevention-argile.beta.gouv.fr/>**

RÉALISATIONS 2025

Terra Aventura: parcours dédié à Zétoulu inauguré le 21 juin 2025.

L'application Terra Aventura invite le randonneur à découvrir le village sous forme de chasse au trésor. Le parcours de Hautefrage-la-Tour, créé avec le concours de l'office de Tourisme de Villeneuve-sur-Lot et les comités de tourisme départemental et régional, porte sur le passé littéraire de la commune et valorise son patrimoine.

Quelques 6000 terra aventuriers sont passés à Hautefrage depuis le mois de juin!



Matériels renouvelés

Ecole : un congélateur et un lot de 24 chaises pour la cantine scolaire, un ordinateur pour le poste de direction et un vidéo projecteur.

Entretien espaces verts : un coupe haie et une élagueuse

Administratif : un ordinateur et une enceinte audio

Montant total : 9 703.29 € TTC.

Ecole: travaux de sécurisation

Pour répondre aux directives de l'Education Nationale, le conseil municipal a voté la réhausse de la clôture de l'enceinte de l'école et la mise en place d'alarme pour répondre aux besoins PPMS (plan particulier de mise en sûreté). Le coût total de l'opération a coûté : 25 552,83 € TTC pour lequel la commune a bénéficié d'une subvention de 8 181 €.

Pour compléter ce dispositif, la municipalité a souhaité mettre en place une zone de rencontre sur la totalité de l'Avenue de la Tour. Cela consiste à prioriser les piétons et les vélos par rapport aux voitures, ces dernières étant limitées à 20 km/heure.

Extension salle des fêtes

L'extension de la salle des fêtes comprenant aussi la création d'une chambre froide a été réalisée sur deux exercices comptables.

Montant total TTC : 40 798.10 €

FCTVA : 6 692.52 €

Fonds de concours de la CAGV : 12 000.00 €

Reste à charge de la collectivité : 22 105.58 €

Travaux divers (suite)

Ecole: Travaux de réparation et d'entretien divers : 4074.40€
Elagage des platanes en surplomb du cimetière de Hautefrage : 2952 €

Travaux divers:

Multiservice: Réparation du groupe climatisation : 7032.00€

PROJETS 2026

Travaux projetés:

- Groupe scolaire : lancement des travaux de rénovation énergétique sur les bâtiments 1 et 2 fin 2025/début 2026. La commande publique a pris du retard à cause de l'attribution tardive des subventions demandées. Le marché sera attribué la première semaine de janvier.
- La propriété Imbert, située à proximité immédiate de l'école a été achetée par l'Etablissement public foncier de la Nouvelle-Aquitaine, qui la rétrocèdera à la commune et au bailleur social Habitalys, en vue d'y créer 8 logements, d'ici 2028.

Manifestations 2025

Soirée républicaine du 13 juillet 2025

Comme d'habitude la soirée a eu un très grand succès avec plus de 200 participants au repas et un très grand nombre de spectateurs pour le feu d'artifice qui a tenu plus que ses promesses.



Cluedo géant, initié par le pays d'art et d'histoire du Grand Villeneuvois, le 29 juillet 2025



Journées du patrimoine: 20 et 21 septembre 2025

Les visiteurs ont bravé la pluie et ont découvert le travail des artistes exposés: Edwige Ambroise et Joël Pillès.

Les guitaristes Paul Tonicello et Mikaël Duran ont rencontré un franc succès.



Octobre rose : 19 octobre

2025, après l'effort, le réconfort! Les gains seront versées à l'association Action Cancer 47 lors de la cérémonie des vœux le 11 janvier 2026



Théâtre 2025, 2 novembre

La compagnie « Le temps qui pique » est venue présenter aux hautefageois: *Moyen-âge forever*. Les spectateurs-acteurs ont passé un bon moment.

Le mot des Associations

NOUVEAU

« **Paillettes et Pirouettes** » est une association fondée le 18 juillet 2025, dédiée à l'animation en lien avec la danse. Elle est présidée par Mme Amélie Bibens, accompagnée de Jessica Hot, secrétaire, et de Mme Marlène Minery Babel, trésorière.

L'association compte aujourd'hui 45 adhérents répartis en quatre groupes d'enfants âgés de 6 à 14 ans, qui se retrouvent chaque mercredi. Un cours destiné aux adultes est également proposé le lundi soir, de 19h30 à 20h30.

Pour l'année 2025/2026, deux rendez-vous importants sont d'ores et déjà programmés : une animation lors du marché de Noël d'Hauteefage, le 23 novembre 2025 ; le spectacle de fin d'année, prévu le 23 mai 2026.

Pleine d'énergie, de convivialité et de bonne humeur, l'association « Paillettes et Pirouettes » offre à chacun l'occasion de s'épanouir, de partager et de vibrer ensemble... toujours en musique !



Le mot des Associations



L'association « Les chemins de campagne » continue son action de mise en valeur des chemins de randonnées.

Le temps passe, 16 ans d'existence pour mettre en place et promouvoir en collaboration avec la Mairie et l'agglomération ces circuits d'activités sportives en plein air.

Notre multi-randonnée le premier week-end de juin a été un grand succès, 400 participants (cavaliers, marcheurs et vététistes) ont profité et découvert pour certains ces magnifiques chemins en Pays de Serres.

Aujourd'hui plus encore, nous avons besoin de vous pour l'entretien des boucles qui sont en liaison avec les communes alentour et qui ne font pas partie de l'agglomération, ce maillage profite à tous pour la diversité et éviter la promiscuité.

Cette année, la multi-randonnée aura lieu le 07 juin 2026, vous pouvez retrouver nos journées de nettoyage sur notre page Facebook Association « Les chemins de Campagne ».

Nous vous souhaitons une Belle Année

Le Président de l'association Jean-Paul DUMAS



Association

LES TRESORS DE NOTRE VILLAGE

NOUVEAU

Créée dans le but de valoriser et d'embellir le village, notre volonté est de renforcer l'attrait, la convivialité et le dynamisme de la commune. Grâce à l'engagement de bénévoles passionnés, nous mettrons en place diverses actions et initiatives qui permettront d'offrir un cadre agréable aux habitants comme aux visiteurs.

Nous envisageons d'organiser des manifestations culturelles et festives et de proposer des concerts, différentes animations pour rassembler toutes les générations autour de moments chaleureux et conviviaux.

Par nos actions, nous souhaitons encourager le partage, la créativité et l'esprit communautaire afin que chacun puisse contribuer à faire de notre village un lieu vivant, accueillant et harmonieux.

Présidente: Brigitte DUBOIS; Trésorière: Vanessa FERNANDES; Secrétaire: Christine DE OLIVEIRA—Renseignements et adhésion au 06 80 18 64 92



Le mot des Associations



L'APE

« Ensemble pour nos écoles »

- 8 Février 2025 : LOTO
- Juin 2025 : Boom CM2
- + Soutien financier apporté aux deux écoles (matériel, sorties, classe verte Auradou...)

NOUVEAU BUREAU 2025-2026

A la suite de l'assemblée générale qui a eu lieu le jeudi 9 Octobre 2025, l'ancien bureau a démissionné et voici les six nouveaux membres qui ont été élus :



Clément
(Président)



Léa
(Trésorière)



Alexia
(Secrétaire)



Michael
(Vice-Président)



Émilie
(Vice-Trésorière)



Clémence
(Vice-Secrétaire)

Président : Clément Lacoste (papa d'Elliot - PS2)

Vice-Président : Michael Lecomte (papa de Mya - CE2)

Trésorière : Léa Belbes-Gimeno (maman de Carmen - PS2)

Vice-Trésorière : Emilie Mercadier (maman de Nathan - GS2)

Secrétaire : Alexia Flores (maman de Louie - PS2)

Vice-secrétaire : Clémence Gassiole (maman de Mattéo - GS1)

Nos manifestations prévues en 2025-2026

Samedi 1er Novembre : Boom d'Halloween

Dimanche 23 Novembre :

Marché de Noël (stand : dessins, atelier créatif, « Ma lettre au Père Noël »)

Décembre : Vente de sapins

Pépinière Lamayrade (Saint-Sylvestre-sur-Lot)

cadeau offert à chaque élève (APE)

Février / Mars : vente de chocolats pour Pâques

L'APE (Association des Parents d'Élèves) « Ensemble pour nos écoles » du RPI Hautefage-la-Tour / Auradou a été créée en 2009.

Notre association a pour but de proposer des manifestations et des moments conviviaux pour les enfants du RPI puis d'aider au financement de projets pédagogiques des deux écoles.

L'adhésion coûte 3€ par famille (permettant de couvrir les frais d'assurance de l'association).

L'association compte pour l'instant 36 adhésions, avec une date de rendu fixée au vendredi 14/11.

Cependant, de nombreux bulletins n'ont pas été remontés aux parents donc ils seront prochainement republiés sur Educartable, ce qui permettra à certaines familles d'adhérer avant la fin de l'année. Si ce n'est pas encore fait, rejoignez-nous !

C'est un petit geste pour vous qui peut faire la différence pour nous.

À savoir : un groupe WhatsApp pour les « membres actifs » a été créé afin de faire circuler les informations concernant les manifestations et l'organisation.

Résumé des actions 2024-2025

- 2 Novembre 2024 : Boom d'Halloween
- Novembre 2024 : Vente chocolats de Noël
- Décembre 2024 : Vente de sapins + cadeau offert à chaque élève de la part de l'APE
- 15 Décembre 2024 : Bourse aux jouets



Le mot des Associations

Samedi 14 Mars : Loto

Avril : Vide grenier

Fin-Mai ou Début-Juin :

Randonnée nocturne gustative

Fin Juin : Kermesse / Boom CM2

A noter : Une sortie pour les familles sera organisée au printemps ou début été ! (Les modalités restent à définir)

Pour nous contacter

E-mail : ape.hautefage.auradou@gmail.com

Suivez nos actualités sur nos réseaux sociaux :

- Page Facebook : « APE Ensemble pour nos écoles »
- Page Instagram : @apehautefageauradou



L'association La Sauvagière Yoga propose des **cours de yoga Vinyasa** chaque jeudi de **19h à 20h15** à la salle des associations de **Hautefage-la-Tour** à partir de janvier 2026.

NOUVEAU

Une pratique dynamique, axée sur la **mobilité fonctionnelle**, pour bouger et se muscler, rester libre et autonome.

Les séances sont **accessibles à toutes et tous**, avec de nombreuses options pour chaque niveau et chaque corps. Venez découvrir un yoga vivant, progressif et bienveillant, proche de vos besoins du moment.

Plus d'information : claire@lasauvagiere.fr

Cette année 2025, le comité des fêtes a encore une fois essayé d'animer notre beau village avec de nom-



breuses manifestations qui ont rencontré un franc succès :

le 26 Avril, représentation de théâtre avec la Troupe de la Découverte,

le 14 Juin, le marché gourmand en nocturne avec un concert gratuit du groupe The Factory,

le 21 Juin, participation au lancement du parcours TERRA AVENTURA d'Hautefage La Tour,

le 13 Juillet, le traditionnel repas Républicain avec sa soirée dansante,

Depuis le 10 Août, organisation d'une séance de cinéma par mois en soirée, en plein air ou dans la salle des fêtes, en partenariat avec Quercy Images,

le 19 Octobre, la randonnée avec repas et un concours de pétanque pour Octobre Rose, avec les participations des associations « Paillettes et Pirouettes » et « Les Trésors de notre Village »,

le 23 Novembre, le marché de Noël avec balades à Poneys offertes et activités pour les enfants, avec le concours des associations du village « APE », « Paillettes et Pirouettes » et « Les Trésors de notre Village ».

Pour 2026, pour pouvoir continuer à animer notre village, il sera important que l'équipe du comité se renouvelle.

L'Assemblée générale se tiendra dès le début de l'année, et nous espérons que le bureau pourra être renouvelé avec des personnes motivées pour faire perdurer cette belle association qui est la nôtre, et faire en sorte que fêtes et bonne humeur restent les maîtres mots de notre village.

Nous vous inviterons donc très prochainement pour cette assemblée générale, et espérons que vous y viendrez nombreuses et nombreux.

Le bureau du comité des fêtes qui attend ses remplaçants...

L'association de Chasse, La Diane

Bonjour à tous et à toutes.

L'ANNÉE 2025 s'est déroulée tout à fait normalement, toujours dans le respect de l'environnement, de nos chers propriétaires et habitants de notre belle commune rurale. C'est toujours dans un esprit de convivialité que s'est déroulé le prélèvement des espèces nuisibles et invasives.

Au nom de l'association de chasse de la commune, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de Noël et une bonne et heureuse année 2026.

Le Président, Patrice Coulonges

Commerçants et Artisans de la commune

Alimentation—Restauration:

- Pizzeria de la Tour—Chez Stéphane— 05 53 70 16 52
- Marché Minut' - Au coin des délices —240 avenue de la Rovère— 05 53 71 69 67—06 31 17 97 99
- Traiteur Bio Local Végétal—La Sauvagière—38 avenue de la Tour—06 14 69 44 53
- L'Accent Bio—Légumes de saison bio—06 30 93 88 11—plafosse06@gmail.com
- Louise Cheffe Privée—Traiteur—90 Chemin du Figué—06 69 56 35 29

Agriculture:

- Travaux agricoles— Travaux publics—R Le Bot—560 Rte de Pépinès—05 53 49 31 13
- Terrassement—Travaux publics—Travaux agricoles—J. —Pierre Bernou—320 Chemin de Mazet—05 53 49 31 42—06 74 39 41 95
- Exploitant forestier—SARL Fernandes JP—125 Chemin de la Tancanne—06 17 40 05 58

Bâtiment:

- Installation chauffage—Bruno Aassignac— 2165 Rte de Piquepoul—06 70 80 96 40—05 53 40 77 83
- Plâtre traditionnel—Cloisons—Isolation—Jérôme Victor—850 Rte Les Granges Basses—06 83 11 01 16—05 53 49 46 52
- Olivier Irailles—peintre jointeur— 251 Chemin de la Tancanne—06 64 88 67 92
- Peinture Bâtiment—Philippe Leymat—1 Chemin de Bertrand—05 53 40 99 14
- Renov'Action—Maçon Charpentier—Manuel Fernandes—337 Route de Pépinès—05 53 40 63 46
- Bois & Harmonies—Menuiserie Agencement Créations—Guillaume Tonicello — 06 28 16 08 04—boisetharmonies@gmail.com
- Miroiterie Le Vitrier 47—Menuiserie Alu PVC—Rte de Bonneval—05 53 41 73 96—06 17 42 67 45
- Domotique—Electricité générale— EGS—55 Imp des Hirondelles—06 35 93 22 68—06 62 24 67 67
- Climatisation—Pompes à chaleur—Panneaux solaires—MACLEM—Rue Bergogné—05 40 25 28 12
- Métallerie Coulon—Bettoli—198 Route de Pépines—06 89 36 51 86
- Rénovation—Aménagement Décoration—Service et Entretien—Jean-Luc Gras—261 rue de la Tuilerie—06 28 94 22 45
- Aquitaine Services—Pascal Brion—Tous dépannages et rénovations—Lagarde Basse—06 38 67 54 28

Mécanique—Tôlerie:

- Carrosserie—Tôlerie—Monmarty—562 avenue de la Rovère—05 53 36 66 64

Nounous:

- Magali CHAIB—8 Lotissement Imbert - 05 53 41 89 38 / 06 45 85 02 33

Taxis:

- Taxis unis—1065 Rte du Trescols— 07 57 41 36 91
- Avenue Taxi Agen—190 Rue des Tulipes— 06 09 31 18 90

Divers:

- Pyrotechnie—SARL ATPM—35 Rte des Mille Feux —05 53 49 36 66
- Parc—Jardin—Elagage—Didier Guillemain—120 Imp des Hirondelles—05 53 41 78 70
- SC Tous Petits Travaux—Intérieur & extérieur—Parc & Jardin—Rte de Bonneval—06 33 86 96 60
- Max Services—Ceroni Maxime—72 rue de la Tuilerie—07 85 57 19 32
- Aide à domicile—Alicia Lefever—07 79 98 30 46
- L'Atelier Corporel—Catherine Boullenger—1060 Rte du Pont des Arches—05 53 49 31 24—06 38 79 54 96
- Coiffure à domicile—Dominique Gras—Rte des Chênes—06 62 93 71 97
- Ophélie Coiffure—Coiffure à domicile—Ophélie Dancre—06 86 83 71 14
- Amélie—Coiffeuse à domicile—Amélie Bibens - 06 41 99 52 28
- Beauté Avenue—Esthéticienne Masseuse— Rue des tulipes—06 89 94 29 44
- Girl's Dream—Cindy Mercier—girlsdream-cm@outlook.fr—www.girlsdream-shop.fr
- Réflexologie plantaire—Magnétisme—Aromathérapie—Ch. de Oliveira—06 72 98 00 47—christine.deoli@gmail.com
- Massage holistique- Micro massage crânien-Guidance par le dessin—Murielle Bracco—06 81 93 53 44
- Elodie Cantin—Accompagnatrice Mieux-Etre—06 74 14 20 60 - elodiecantin@gmail.com
- Marquage publicitaire—Flocage textile—Didito Stick—285 avenue de la Rovère—06 05 01 46 11
- Graphiste—Publicité, logo, cartes de visite, design—C. de Oliveira—06 45 12 74 34—celanie.deoliveira @gmail.com
- AM PHOTO—A. Mezzanatto—photographe—06 83 02 04 46—https://anthonnimphot.wixsite/amphoto
- Bijoux—Les Bijoux d'Enola—9 avenue de la Tour—06 63 98 92 47
- Villeneuve Services Linguistiques—Traduction Anglais Industriel - 450 Chemin du bout du monde—06 48 44 67 19
- Assurances SwissLife—Clément Desitter—65 Route de Lavergne—06 76 36 18 51

Annuaire non exhaustif—Pour vous faire connaître, merci de contacter le secrétariat de mairie au 05 53 49 31 20

Un grand merci à toutes les entreprises de la commune, toujours disponibles pour rendre service.